

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Elector

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2013-0016

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0000361-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique Elector

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Elanco Animal Health Inc.
	Adresse	Mattenstrasse 24A 4058 Basel Suisse
Numéro de l'autorisation	BE2013-0016	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0000361-0000	
Date de l'autorisation	08/03/2013	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2022	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Bold Formulators
Adresse du fabricant	364 Fitzgerald Highway GA 31774 Ocilla États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	364 Fitzgerald Highway GA 31774 Ocilla États-Unis

Nom du fabricant	CJB industries Inc
Adresse du fabricant	2114 Cypress Street GA 31603-1362 Valdosta États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2114 Cypress Street GA 31603-1362 Valdosta États-Unis

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	49 - Spinosad
Nom du fabricant	Dow AgroSciences
Adresse du fabricant	305 North Huron Avenue Michigan 48441 Harbor Beach États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	305 North Huron Avenue Michigan 48441 Harbor Beach États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Spinosad	Spinosad as a mixture of 50-95 % spinosyn A and 5-50 % spinosyn D.	Substance active	168316-95-8	434-300-1	44.2
Proxel GXL	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Conservateur	2634-33-5	220-120-9	0.2

2.2. Type de formulation

SC - Suspension concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection.
[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans selon le règlement local en vigueur.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation**

Utilisation 1 - Lutte contre les mouches domestiques, mouches d'étable, coléoptères de litière/ténébrion et poux rouges des volailles au sein des installations destinées aux bovins, aux porcs et aux volailles.

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Stomoxys calcitrans-Mouche d'étable-juvéniles et adultes
Musca domestica-Mouche domestique-juvéniles et adultes
Alphitobius diaperinus-Coléoptères de litière/ ténébrion-juvéniles et adultes
Dermanyssus gallinae-Poux rouges-juvéniles et adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Dans les établissements de production animale y compris logements à volaille/porcs/bétail et logement des animaux domestiques

Méthode(s) d'application

Pulvérisation -
Diluer le produit et pulvériser sur les surfaces, dans les fissures et crevasses, éviter le ruissellement.
Le produit dilué est appliqué sous forme grossière, par pulvérisation à basse pression ou pour pulvérisation à faible volume et haute pression.

Taux et fréquences d'application

Mouche domestique et mouche d'étable:
30 mL de produit dans 18 à 36 litres eau* (équivalent à 0,04-0,08% spinosad) à pulvériser sur une surface de 500 m², sur les mouches et leurs endroits de repos.

Ténébrion/ver de de farine:
30 mL de produit dans 9 à 18 litres d'eau* (équivalent à 0,08-0,16% spinosad) à pulvériser sur une surface de 250 m², dans les fissures et autour des mangeoires.

Poux rouge de volaille:
30 mL de produit dans 3,5 à 7 litres d'eau* (équivalent à 0,2-0,4% spinosad) à pulvériser sur une surface de 250 m², dans/sur les cages et fissures.

*La quantité d'eau dépend du niveau de contamination : diminuer la quantité d'eau en présence de niveaux élevés de contamination en vue d'obtenir une concentration plus élevée de l'agent.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille, Plastique: HDPE , 1000 ml
Bouteille, Plastique: HDPE , 237 ml

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Elector peut être utilisé après dilution du produit dans l'eau par pulvérisation sur les surfaces. Le produit dilué peut être utilisé pour le traitement de surface ou par application dans les fissures et autour des mangeoires.

Le produit est efficace contre le pou rouge de la volaille, les mouches domestiques, les mouches d'étable et les ténébrions/vers de farine dans les établissements de production animale, y compris les logements à volaille/porcs/bétail et logement des animaux domestiques. Pour une utilisation non professionnelle, le produit est utilisé principalement pour le traitement contre le pou rouge de la volaille dans des volières et poulaillers domestiques.

Traitez les endroits où se posent les mouches.

Traitez soigneusement les murs latéraux, les endroits situés aux extrémités du bâtiment, le haut des chambranles, les poutres transversales, mais évitez l'écoulement.

Traitez à l'aube, lorsque les mouches se reposent.

Coléoptères tempex :

Traitez le sol, surtout les lieux autour et en dessous du matériel de nourriture et sous les approvisionnements en eau potable, des murs et des poutres de support, mais évitez l'écoulement.

Traitez également les fissures autour de l'isolation ou aux endroits où des insectes ont été vus où sont présumés.

Tétranyque rouge :

Traitez les lieux où résident les mites telles que les cages, les fissures et les crevasses mais évitez tout écoulement.

N'utilisez pas le produit directement sur les animaux.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Les instructions d'utilisation doivent contenir les indications suivantes afin d'éviter l'émissions dans l'eau, les sédiments et le sol via le STP pour un usage professionnel: pour la protection des sols et les organismes vivants de l'eau, des résidus (tels que la saleté et l'eau usée contenant le produit) doivent être enlevés des dépôts de fumier.
- Ne pas appliquer directement sur les animaux d'élevage. Les animaux peuvent rester dans l'étable durant le traitement.
- Éviter le ruissellement.
- Éviter la contamination des aliments, de la nourriture et de l'eau potable.
- Ne pas appliquer comme brume.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits dans l'équipement de pulvérisation.

Dans le cadre de la gestion de la résistance, il est recommandé de ne pas appliquer plus de 5 traitements par an et le dosage recommandé ne peut pas être diminué. Alternez l'utilisation d'Electro (substance active : spinosad) avec des produits basés sur des substances actives d'un autre groupe chimique.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'ingestion: si consciente, donner à la victime de l'eau à boire en abondance. Ne rien donner par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans le récipient d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

La durée de vie indiquée est de trois ans dans l'emballage de HDPE original, et est soutenu par les données de stabilité en stockage à température ambiante.

6. Autres informations

P280 et P284 ne s'appliquent pas à une utilisation non professionnelle.